

Un Psychologue Aide Sociale à l'Enfance (MNA et territoire ASE Sud) (H/F)

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Enfance famille, il intervient dans plusieurs équipes pluridisciplinaires prenant en charge des mineurs confiés à l'ASE (Structure de mise à l'abri, Mineurs Non Accompagnés, jeunes majeurs et territoire ASE). Le psychologue ASE contribue à l'évaluation des besoins et à la prise en charge des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE (Mineurs non accompagnés notamment), en participant notamment au Projet pour l'Enfant. Il intervient également lors de la mise à l'abri des mineurs non accompagnés. Il soutient les équipes dans la compréhension des problématiques et de comportements des enfants et jeunes majeurs. Au sein du groupe de psychologue, il participe également à la construction de la politique départementale de protection de l'enfance.

CADRE D'EMPLOI : Psychologues Territoriaux

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : BAR LE DUC

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Participer à la construction et mise en oeuvre du Projet pour l'Enfant

- Evaluer et/ou s'assurer de la réalisation d'une évaluation des besoins psycho-affectifs des enfants confiés dans le cadre du Projet pour l'Enfant, en priorité pour ceux accueillis chez un assistant familial, et contribuer à la construction des objectifs et du Projet
- Participer aux synthèses d'admission et autres réunions diverses sur les situations individuelles des enfants confiés, en priorité pour ceux accueillis chez un assistant familial
- Contribuer à la détermination, l'indication et à la réalisation le cas échéant d'actions thérapeutiques en faveur des enfants confiés
- Réaliser un travail clinique auprès des enfants et pouvoir mener des entretiens familiaux
- Orienter l'enfant (accueilli en famille d'accueil) en cas de troubles psychologiques vers les structures de soins adaptées et en assurer le lien avec l'équipe ASE
- Etre l'interlocuteur du psychologue de l'établissement d'accueil pour échanger sur la problématique de l'enfant

2- Réaliser un travail clinique et éventuellement thérapeutique auprès des mineurs et jeunes majeurs

- Assurer après évaluation le suivi psychologique du mineur/jeune majeur en cas de troubles psychiques (volet MNA)
- Exercer un soutien auprès des équipes dans la prise en charge au quotidien (accompagnement, structure de mise à l'abri)
- Orienter le mineur/jeune majeur en cas de troubles psychologiques ou psychiatriques vers des structures de soins adaptés et en favoriser la mise en oeuvre.
- Accompagner le mineur/jeune majeur dans les problèmes liés à son parcours migratoire et à son insertion.

3- Apporter un éclairage sur les situations auprès des équipes médico-sociales du service en tant que clinicien.

- Concourir dans le cadre des réunions de synthèse à la réflexion et la prise de recul dans l'analyse des situations individuelles et de groupe
- Proposer une écoute individuelle ou collective permettant une prise de distance par rapport aux situations, et aider les équipes à une clarification et une compréhension des problématiques psychologiques en jeu dans les situations des enfants
- Participer ou organiser des temps d'échanges tels que des groupes de parole, développer des modalités d'intervention collective auprès des différents publics

4- Collaborer à la réflexion, la conception et l'élaboration de projets institutionnels et avec les partenaires extérieurs.

- Contribuer à la réflexion sur les actions spécifiques ASE dans le cadre de l'élaboration de la politique départementale, notamment sur le volet formation et besoins de sensibilisation des équipes en fonction des problématiques rencontrées par les enfants
- Participer à des échanges sur les pratiques professionnelles avec les autres psychologues et l'ensemble des professionnels,
- Participer à des groupes de travail ou des projets collectifs liés à l'évolution du dispositif de protection de l'enfance

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Acteurs institutionnels publics et privés, Législation et procédures relatives à l' Aide sociale à l'Enfance, Maîtrise des techniques d'entretiens d'aides, Cadre légal et réglementaire concernant les Mineurs non accompagnés, Psychologie clinique, Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Compétences professionnelles : Adapter son discours en fonction de l'interlocuteur, Capacité d'analyse, Rédaction d'écrits professionnels, Savoir s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire, Capacité à travailler dans l'urgence , Capacité à travailler en autonomie comme en équipe

Attitudes professionnelles : Capacité de communication avec différents publics, Capacité d'écoute et d'adaptation, Développer et entretenir des réseaux professionnels, Respect absolu du secret professionnel et de la confidentialité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Titulaire du permis B. Véhicule personnel, Travail avec plusieurs équipes médico-sociales

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à la prime de revalorisation dite « Ségur ».

Possibilité de télétravail. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Carte tickets restaurant (jusqu'à 153€ dont 60% pris en charge par le Département). Chèques vacances. Participation à la protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, ...) **avant le 06/07/2026** :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Fanny VILLEMEN, Directrice enfance famille
au 03.29.77.37.02